

entre frères, puis-je ne point désirer l'union entre vous Canadiens-français ? Et, s'il m'est permis de la désirer, me ferez-vous un crime de l'appeler de mes humbles vœux ? Messieurs de l'*Avenir* ! vous eussiez pu savoir, pourtant, qu'en exhortant tout le monde à cette unité d'action et de sentiments, je ne prenais pas sur moi de blâmer qui que ce fût.

Eussé-je même dix fois mérité l'amertume de votre critique, il eût été bienséant de votre part de me permettre de laisser le pays avec la douce conviction que la jeunesse canadienne sait aimer ceux qui l'aiment, et jeter le voile d'un charitable silence sur les fautes de ceux qui travaillent consciencieusement au bien du Canada.

Je prie les journaux français qui reproduiraient cette lettre, de ne l'accapagner d'aucune remarque. Messieurs de l'*Avenir*, puissiez-vous, puisse votre belle et chère patrie, n'avoir jamais d'ennemi plus dangereux que

B. O'REILLY.

VENTE PAR ENCAN

Farine, 1000 quarts (partie endommagée), quasi Gillespie, le 6, à 10 heures, par A. J. Maxham. Cuir, (compte des assureurs,) aux magasins de Gillespie et Cie., le 6, à 2 heures, par W. B. Meyer.

Verrus Unis et coupés, fruits frais, Porter, Peinture, Epicerie, liqueurs, etc. quasi Wellington, le 6 à 2 heures, par A. J. Maxham.

VENTE PAR ENCAN.


AUX CAPITALISTES ET AUX SPÉCULATEURS.

PROPRIETES DE PRIX.

Par Encan seront vendus

Samedi prochain,

le 8 juillet, (s'il n'en est préalablement disposé d'ici à ce jour par vente privée,) les immeubles suivants, appartenants aux héritiers de feu J. B. DRAPEAU, situés au faubourg St. Vallier, rue St. Vallier, Savoir :

1^o  UN Emplacement, avec une maison neuve en bois, à deux étages dessus construite, faisant le coin des rues St. Vallier et St. Anselme, bâtie expressément pour le commerce, avec une cour de la grandeur de près d'un emplacement.

2^o Un autre terrain, avec une maison en bois, à un étage, situé à l'autre coins des dites rues, avec un hangar et une étable contenant 8 places. Ce terrain est d'une grandeur assez vaste pour permettre d'y bâtir une seconde maison à l'autre coin, au bout de la profondeur, sur la rue St. Gabriel.

3^o Un autre emplacement situé au même lieu, avec une maison dessus construite, à un étage, pour deux loyers, avec hangar, étable et une grande cour.

Toutes ces propriétés sont dans une situation commerciale des plus avantageuses et méritent particulièrement l'attention des marchands.

On donnera des titres incontestables, et on peut obtenir toutes informations en s'adressant au sousigné.

Pour favoriser les acquéreurs, il ne sera exigé que la moitié du prix comptant, et l'autre moitié sera payable sous 3 mois.

La vente se fera sur les lieux à 2 heures de l'après-midi par

JOS. PETITCLERC, Notaire.

Québec, 3 juillet 1848.

Annonces.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Batais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, { Haute-Ville de Québec. } Rue St. Joseph, No. 11. Québec, 12 juin, 1848.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le John & Eleonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE, Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

LE DR. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le Dr. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George. Québec, 19 mai 1848.

BOUTIQUE DE GORDONNIER.



LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a Importé et Importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Laine, Crêpe Organdie, Mousse-lines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrages français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON PRECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS. AUSSI.

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoulhouc se trouve en arrière de l'Établissement de Marchandises seches, rue Hope, (Ste. Famille.) No. 13.

Québec, 7 Juin, 1848.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE ; PAR LE REVED. P. CHINIQUI.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRECHETTE & FIERRE, à des prix très réduits.

F. MARCEAU, Relieur.

Québec, 26 mai, 1848.

TROUVÉ.

LUNDI dernier, une SOMME D'ARGENT. Le propriétaire pourra la recevoir, en prouvant sa propriété et payant les frais d'avertissement. S'adresser à ce bureau.

Québec, 30 juin 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

Avis Important.—Toute personne de la Campagne qui nous fournira 4 abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON, HORLOGER ET BIJOUTIER, etc. No. 9, Rue Lamontagne. QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquiesir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés. Québec 21 Juin 1848.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.